



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 février 2019

Communiqué de presse

Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs (BAFM) d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur

Les épreuves d'admissibilité en vue de l'obtention du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur (BAFM) de la session 2019, auront lieu **le mercredi 11 septembre 2019**.

La clôture des inscriptions est fixée au **lundi 27 mai 2019**.

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à compter du 16 mars 2020 en Métropole.

Le formulaire d'inscription à cet examen, la liste des pièces à fournir, la déclaration du candidat ainsi que le récépissé de dépôt à renseigner par le candidat sont téléchargeables sur le site : www.martinique.pref.gouv.fr/permis_de_conduite/auto-écoles.

Le dossier d'inscription, composé des éléments cités ci-dessus, doit être transmis :

- par voie postale à l'adresse suivante : Préfecture de la Martinique - section auto-écoles DRCI/BRGEC- B.P. 647-648, 97262 FORT de FRANCE Cedex.

La session 2019 du BAFM sera la dernière à être organisée.

Pour tout renseignement complémentaire téléphoner au 05 96 39 36 72.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'État en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972